

CFF Infrastructure
Management des projets - GE
Direction de projet CEVA
Avenue de la Gare 43
1001 Lausanne

Etat de Genève - DCTI
Direction de projet CEVA
Rue David-Dufour 5
1211 Genève 8

Office fédéral des transports
Division Infrastructure
Section Autorisations II
3003 Berne
A l'attention de M. Michel Angéloz

Lausanne/Genève, le 30.06.2007

Projet CEVA - Prise de position sur l'opposition n° 39
de l'Association pour la sauvegarde du site de la Chapelle, chemin Massenet 14 bis,
1228 La Chapelle
Lot 3

Les arguments de cette opposition concernent :

- l'extension du P+R de Carouge-Bachet citée dans le dossier d'approbation des plans : cet ouvrage ne fait pas partie du projet dont nous requérons l'approbation des plans; de plus, les questions de circulation routière font l'objet d'un mandat spécial confié à un ingénieur circulation ; Un plan de circulation pendant la phase des travaux sera développé en accord avec l'Office Cantonal de la Mobilité (OCM) ;
- l'évacuation des déblais par rail ; les opposants ont obtenu des explications sur l'absence d'avantage financier et écologique d'un transport par rail en séance de conciliation le 27.02.2007 ;
- la démolition d'immeubles pour les besoins du chantier : le propriétaire de ces immeubles (l'Etat de Genève) a donné son accord à la démolition ;
- des craintes quant au bruit et aux vibrations : cf. notre prise de position relative au thème général n° 4.

Nous concluons au rejet de cette opposition.



Antoine DA TRINDADE
DIRECTEUR DE PROJET CFF



Alain PIRAT
DIRECTEUR DE PROJET CANTON GE